



décembre 2024



En 2024, la FNCC a établi sa feuille de route pour les années à venir : plus accessible, plus forte et plus libre. Sans tarder, le Conseil d'administration s'est mis au travail. Nos rencontres à travers tout le pays se multiplient. Nous portons une ambition qui dépasse ce que nous sommes.

En 2025, la FNCC entend demeurer au plus près et au plus juste de tous ses adhérents.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos compatriotes de Mayotte.

Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite, à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

*Jean-Philippe Lefèvre,
Président de la FNCC*

Le 25e Congrès de la FNCC. Les 11 et 12 avril 2024, s'est tenu le 25e Congrès de la FNCC au Théâtre Joliette à Marseille. Huit ans après le dernier organisé à Saint-Etienne, cette rencontre nationale pensée comme un « *congrès des solutions* » a permis de mettre à l'honneur l'ensemble des initiatives de collectivités en réponse aux grands enjeux culturels d'aujourd'hui et de demain au cours d'une quinzaine de débats, en plénière ou sous forme d'ateliers : coopération avec l'Etat, droits culturels, langues régionales et minoritaires, égalité femme/homme, pratiques artistiques en amateur, transition climatique et énergétique, cinémas publics, écoles d'art, espace public, bibliothèques, liberté de création... Dès son **discours d'ouverture**, Frédéric Hocquard, alors président de la FNCC, a souligné « *la richesse et la diversité [des] politiques culturelles* » (photo ©Xavier Cantat).



Renouvellement des instances de la FNCC. A l'issue du Congrès de Marseille s'est tenue l'Assemblée générale de la FNCC aux Archives et bibliothèques départementales des Bouches-du-Rhône avec notamment le renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau (photo ©Xavier Cantat). Conçu pour refléter de manière égale la diversité des sensibilités politiques mais aussi celle de la géographie, de la nature et de la taille des collectivités, le nouveau Conseil d'administration ([lien](#)) a ensuite élu les membres du Bureau ([lien](#)) dans le respect de la parité femme/homme. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président du Grand Dole, a succédé à Frédéric Hocquard, maire-adjoint de Paris, à la présidence. Jean-Michel Poullé, maire-adjoint de Malakoff, a pris la suite de Grégoire Pénavaire, maire-adjoint d'Enghien-les-Bains, à la fonction de trésorier.



Les Journées d'Avignon 2024. La FNCC a organisé ses traditionnelles journées avignonnaises du 9 au 11 juillet, soit au lendemain du résultat du second tour des élections législatives. Le séminaire des adhérents a permis de travailler sur le dynamisme de la Fédération et sur ses priorités dans les mois à venir. Dans son discours, Cécile Helle s'est félicitée d'accueillir la FNCC. *« L'échange entre élu.es est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous ne serons jamais trop nombreux pour défendre la culture. »* Réunis en plénière et en ateliers, les élu.es de la FNCC ont pu travailler sur des propositions concrètes en faveur du projet de mandature du Conseil d'administration : une Fédération plus accessible, plus forte et plus libre. Avec un principe de gouvernance : faire collectif.



A la rencontre des adhérents de la FNCC. Dès juillet 2024, le mot d'ordre de rendre la FNCC plus accessible, plus forte et plus libre s'est concrétisé. Pour porter cette ambition, le président, Jean-Philippe Lefèvre, et le trésorier, Jean-Michel Poullé, sont partis sur les routes de France à la rencontre des adhérents de la Fédération. En Normandie d'abord, en faisant des étapes à Falaise et à Avranches, puis en Bretagne avec des arrêts à Vannes et à Pontivy. Direction ensuite les Pays de la Loire avec La Roche-sur-Yon et le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (*photo*), puis le Centre-Val de Loire avec Châteauroux. Enfin, un rendez-vous a été organisé en Occitanie, à l'occasion du Festival Lumière sur le Quai de Toulouse. Cette tournée des adhérents a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec de nombreux élu.es à la culture, adhérents ou non-adhérents. [Plus d'informations.](#)



La FNCC à La Réunion : séminaires de formation et rencontres des élu.es et acteurs culturels locaux. En octobre 2024, le président de la FNCC s'est déplacé avec Bakhta Kraouche, maire-adjointe de Rombas, pour animer un cycle de rencontres et de formations organisées en partenariat avec l'Association des maires

du Département de La Réunion et avec le concours de la Direction des affaires culturelles de La Réunion. Les échanges dans le cadre des formations ont été grandement enrichis par les élu.es rencontrés notamment par leur connaissance accrue de l'itinérance artistique ou encore leur vif intérêt pour les questions d'évaluation des politiques culturelles (*photo : élu.es présents au séminaire de Saint-Gilles-les-Bains*). Cette visite a également été l'occasion d'aller à la rencontre des adhérents de la FNCC et des acteurs culturels du territoire. [Plus d'informations.](#)



La FNCC au Congrès de l'AMF et au Salon des maires et des collectivités locales 2024. Pour la quatrième année consécutive, la FNCC était présente au Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre à Paris. Outre les moments d'échange et de convivialité sur son stand, la Fédération y a organisé une réunion de son Conseil d'administration élargi à l'ensemble des adhérents - lors de laquelle a été rédigé l'[appel des élu.es à la culture en réaction au PLF 2025](#) -, une session de formation sur l'itinérance artistique ainsi que deux tables-rondes sur le [Pass culture](#) et sur la [liberté de création](#). Ce rendez-vous a également été l'occasion pour les élu.es de la FNCC de participer à un débat lors du congrès de l'AMF et d'intervenir sur d'autres tables-rondes, mais également de rencontrer Rachida Dati au ministère de la Culture (*photo ©Jeanne Acorsini/MC*). [Plus d'informations.](#)



Guide bibliothèque : bilan des rencontres territoriales de l'année 2024. Cette année a été marquée par des rencontres territoriales - à Vannes, au Creusot, à Chartres et à Crolles - organisées autour du [Guide](#) "Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus" co-réalisé par la FNCC et le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Ces rendez-vous territoriaux ont permis aux élu.es d'échanger avec les conseillers livre et lecture des Directions régionales des affaires culturelles sur l'ensemble des dispositifs de l'Etat dont ils peuvent bénéficier. Ils sont également devenus pour les élu.es, adhérents et non-adhérents de la FNCC, un lieu privilégié de partage d'expériences. De nouvelles rencontres sont prévues pour l'année 2025, notamment en région Pays de la Loire. Les synthèses des rendez-vous de l'année 2024 sont à retrouver [sur notre site](#).



Culture et ruralité : les actions de la FNCC en 2024. Le Printemps de la ruralité lancé par le ministère de la Culture en 2024 a permis une mobilisation des élu.es locaux dans laquelle la FNCC a souvent été un moteur, avec l'AMRF. La Fédération a poursuivi son action en faveur du développement des politiques culturelles dans les territoires ruraux, voire l'a amplifiée dans le cadre de son plan d'action "plus accessible, plus forte, plus libre". Ainsi, l'année 2024 a vu, entre autres, l'adoption d'un nouveau barème de cotisations en faveur des communes de moins de 2000 habitants, la publication d'une édition spéciale de la Lettre d'Echanges pour donner la parole aux élu.es des territoires ruraux sur leur manière de penser la culture ou encore le partage de ressources et la mise en avant régulière d'initiatives culturelles rurales (*photo* : Festival itinérant à Champdivers) sur le site internet et dans l'infolettre de la FNCC. **Plus d'informations.**



Les groupes de travail de la FNCC. Plusieurs groupes de travail se sont formés au sein de la FNCC. Un premier sur le cinéma réunit des élu.es autour de la préparation d'un Guide sur la place de la salle de cinéma dans les politiques culturelles. A l'image du Guide sur les bibliothèques, cette publication proposera des témoignages d'élu.es et mentionnera les dispositifs d'aide dont peuvent bénéficier les collectivités. Les problématiques liées à la liberté de création et de diffusion ont également fait l'objet d'un groupe de travail. La réflexion et les échanges initiés à l'occasion d'un atelier au Congrès de la FNCC se sont poursuivis lors d'une table-ronde au Salon des maires et des collectivités locales (*photo*). Enfin, deux nouveaux groupes ont vu le jour en fin d'année sur la culture scientifique ainsi que sur l'entretien du patrimoine religieux.



La FNCC au Conseil national et aux conseils locaux des territoires pour la culture. Cette année encore, la FNCC était représentée au Conseil national des territoires pour la culture ainsi que dans ses déclinaisons locales aux côtés des autres

fédérations d'élus (photo : CLTC de la Région Sud réuni le 19 décembre) pour échanger avec la ministre de la Culture et les Directions régionales des affaires culturelles sur les actualités, les perspectives budgétaires ou encore les orientations des politiques culturelles. Les élus ont notamment pu aborder le plan Culture et ruralité et ses modalités d'application, les questions de contractualisation avec le ministère mais également le Pass culture en demandant notamment la création d'une instance regroupant des représentants de l'Etat, des élus de collectivités, des organisations et syndicats professionnels afin que les enjeux et pistes d'évolutions soient partagés.



Nouveaux adhérents à la FNCC en 2024. Avec l'arrivée de quatre nouvelles collectivités de Bretagne et d'Île de France – Sarzeau et la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (24 communes) dans le Morbihan, Rennes Métropole en Ile-et-Vilaine ainsi que l'Etablissement public territorial Vallée Sud Grand Paris (11 communes) dans les Hauts-de-Seine – la FNCC a accueilli 23 nouveaux adhérents sur l'année 2024. Villar Loubière dans les Hautes-Alpes, Blanot en Saône-et-Loire ou encore Melle dans les Deux-Sèvres et Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne font également partie des nouveaux adhérents de cette année. Un bilan encourageant pour la Fédération qui a renforcé sa présence sur le territoire et accroît, avec ces nouvelles adhésions, sa représentativité des collectivités, dans leur diversité géographique, sociologique et administrative. [Plus d'informations.](#)



2025 : les prochains rendez-vous de la FNCC. L'ambition pour les élus de la FNCC d'une Fédération plus accessible et encore plus proche de ses adhérents se poursuivra en 2025. A l'instar de celle accueillie en juin 2024 à Enghien-les-Bains, les prochaines réunions du Conseil d'administration - ouvertes à l'ensemble des élus adhérents de la FNCC - seront organisées au Pôle culturel d'Alfortville en janvier et à l'occasion du Printemps de Bourges en avril. La réunion du Bureau du mois de mars sera accueillie à Reims. La FNCC sera également présente à Angoulême pour la 52e édition du Festival international de la bande-dessinée (30 janvier-2 février) et à Strasbourg, Capitale mondiale du livre 2024, pour des rencontres territoriales. A noter aussi que la Fédération sera à nouveau présente pour le Festival de Cannes en mai ainsi que celui d'Avignon en juillet.



Agenda

Mercredi 8 janvier 2025 à Paris

- Réunion du Bureau du CNPS

Mardi 21 janvier 2025

- Conseil d'administration de la FNCC à Alfortville
- Conseil local des territoires pour la Culture de Grand-Est à Strasbourg

Jeudi 23 janvier 2025 à Clermont-Ferrand

- Assemblée plénière du Coreps Auvergne-Rhône-Alpes

FNCC
81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 41 78 71
www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC

[Voir la version en ligne](#)